



Comité monétaire et financier international

Quinzième réunion
14 avril 2007

Allocution de Jim Flaherty Ministre des Finances du Canada

le compte d'Antigua-et-Barbuda, des Bahamas, de la Barbade, du Belize, du Canada, de la Dominique, de la Grenade, de l'Irlande, de la Jamaïque, de Saint Kitts et Nevis, de Sainte Lucie et de Saint Vincent et les Grenadines

**Déclaration préparée
pour le Comité monétaire et financier international
du Conseil des gouverneurs du Fonds monétaire international**

L'honorable Jim Flaherty, ministre des Finances du Canada

**Pour le compte d'Antigua-et-Barbuda, des Bahamas, de la Barbade, du Belize, du
Canada, de la Dominique, de la Grenade, de l'Irlande, de la Jamaïque, de
Saint-Kitts-et-Nevis, de Sainte-Lucie et de Saint-Vincent-et-les-Grenadines**

Washington, D.C., le 14 avril 2007

La réunion d'aujourd'hui porte avant tout sur la façon de remplir l'objectif, que nous nous étions donné à Singapour, de convenir d'un ambitieux programme de réforme du Fonds monétaire international (FMI) d'ici l'automne de cette année. Le temps nous est compté, mais cela nous incite vivement à procéder rapidement. Ce faisant, il sera important de garder à l'esprit la raison d'être de cet exercice : rehausser la légitimité et l'efficacité du Fonds au moyen d'un large éventail de réformes. Cet ensemble de mesures devrait inclure des mécanismes de gouvernance du FMI qui reflètent mieux l'évolution du poids économique des membres, favorisent la surveillance efficace des membres et de l'économie mondiale, et donnent de meilleurs outils de prévention et de résolution des crises financières. Grâce à ces réformes, le Fonds pourra mieux relever les défis de la mondialisation économique et financière, et demeurer un gardien crédible et efficace d'un système financier et monétaire international stable et axé sur l'économie de marché.

Perspectives mondiales

Nous nous réjouissons de ce que les perspectives de l'économie mondiale demeurent positives : le FMI prévoit une croissance d'environ 5 % en 2007 et en 2008. Au cours de la dernière année, la croissance est devenue plus équilibrée; l'économie de l'Europe a connu, en 2006, sa plus forte expansion en six ans, et la reprise s'accélère au Japon. Jumelées à une croissance plus modérée aux États-Unis, ces tendances sont propices au redressement des déséquilibres mondiaux. Les fondements de l'économie mondiale demeurent très solides en dépit de la récente turbulence des marchés boursiers. Les puissances économiques du globe partagent maintes caractéristiques : une forte croissance, une inflation relativement faible, l'assainissement des finances publiques, une hausse des prix des actifs et de faibles primes de risque. Le portrait comporte toutefois des risques. À mesure que les écarts de production continuent de se résorber, l'inflation pourrait croître. Les prix des produits de base devraient rester élevés, sinon augmenter encore, ce qui ne risque guère de contribuer de façon marquée à freiner les tensions inflationnistes. Le système financier et économique a bien résisté aux chocs des dernières années, et nous prévoyons qu'il continuera d'en être ainsi dans un avenir prévisible. Nous devons toutefois continuer de travailler ensemble pour veiller à ce que ce soit le cas.

Bien que ce rééquilibrage de la croissance favorise le redressement des déséquilibres mondiaux à plus long terme, l'ampleur et la persistance de ces déséquilibres demeurent un facteur de risque. Dans cette économie mondiale de plus en plus intégrée, aucun pays n'est totalement à l'abri des perturbations qui se produisent ailleurs. Il paraît donc évident que si on juge qu'il y a risque de rajustements économiques désordonnés, nous devons tous

contribuer à faire en sorte que les déséquilibres soient corrigés de façon ordonnée. En outre, le Fonds a un rôle essentiel à jouer sur cette question, compte tenu de son mandat de promouvoir la coopération internationale en matière de politiques monétaires, et les membres doivent continuer d'appuyer les efforts de surveillance multilatérale à cette fin.

Évolution au Canada

L'économie canadienne demeure très dynamique après quelques années de forte croissance. La demande intérieure finale reste élevée et est encore le principal facteur de croissance. La progression du produit intérieur brut (PIB) réel du Canada s'est ralentie modérément récemment en raison d'une baisse de régime de la demande aux États-Unis, de l'appréciation antérieure du dollar canadien et d'un relâchement du marché canadien du logement. En 2006, le PIB réel a gagné 2,6 % – soit un peu moins que l'année précédente – alors que la demande intérieure finale a crû de 4,5 % grâce au solide coup de pouce de l'investissement non résidentiel et des dépenses de consommation. L'inflation totale selon l'indice des prix à la consommation (IPC) a été volatil ces derniers mois, surtout à cause des prix de l'énergie. Par contre, l'existence d'attentes bien ancrées a contribué à maintenir l'inflation de base selon l'IPC relativement stable, près de la cible de 2 % fixée par la Banque du Canada. La solide poussée des revenus des particuliers, la très forte croissance de l'emploi et le maintien de taux d'intérêt faibles, parallèlement à la solidité des données monétaires et financières fondamentales du Canada, devraient continuer d'appuyer l'économie tout au long de 2007, la croissance devant s'accélérer pour se rapprocher de 3 % en 2008.

La situation financière du Canada demeure solide. Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le Canada est le seul pays du Groupe des Sept (G7) à avoir enregistré un excédent pour l'ensemble des administrations publiques en 2006 et il sera vraisemblablement le seul à faire de même en 2007 et en 2008. En pourcentage du PIB, la dette nette de l'ensemble des administrations publiques a aussi diminué de façon soutenue, passant d'un sommet de presque 71 % en 1995 à environ 27 % en 2006. Parmi les pays du G7, c'est au Canada que le ratio de la dette nette de l'ensemble des administrations publiques au PIB est le plus faible, et ce, depuis 2004. La situation n'est pas appelée à changer. Pour accroître la capacité nationale de composer avec les chocs économiques et des défis tels que le vieillissement de la population, le gouvernement du Canada entend éliminer la dette nette de l'ensemble des administrations publiques du pays d'ici 2021 au plus tard, et il est en voie de réaliser cet objectif. Ce faisant, le Canada pourra figurer parmi les très rares pays de l'OCDE en situation d'actif net.

Évolution en Irlande et dans les Caraïbes

J'aborderai maintenant l'évolution de la situation en Irlande et dans les pays des Caraïbes que je représente.

L'économie irlandaise a encore très bien fait en 2006. Le PIB réel a progressé de 6 %, soit un peu au-delà de son potentiel, et on ne prévoit qu'un léger ralentissement en 2007. Comme le chômage reste stable à près de 4 %, on est en fait en situation de plein emploi et la situation économique continue d'attirer une immigration substantielle. En 2006, la croissance a surtout profité aux secteurs du bâtiment et de la construction, alors que l'économie continuait de combler un important déficit au chapitre de l'infrastructure et du logement. La vigueur de la

demande intérieure et la faiblesse relative des exportations font que le déficit de la balance courante a dépassé 3 % du PIB.

La vigueur de l'économie et les prix plus élevés de l'énergie ont contribué à une hausse du taux d'inflation. L'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) a gagné 2,75 % en moyenne en 2006. L'écart d'inflation face aux autres pays de l'Union monétaire européenne s'est légèrement creusé. La Banque centrale européenne a resserré sa politique monétaire tout au long de 2006, et l'IHPC devrait reculer à 2,5 % en 2007. La forte demande intérieure, surtout dans le secteur du logement, a aidé à l'obtention d'excellents résultats financiers. Le dynamisme des revenus a donné lieu à un excédent plus élevé que prévu, de 2,3 % du PIB, et le ratio de la dette au PIB est tombé à 25 %. Les prévisions budgétaires tablent sur un excédent de 1,2 % du PIB en 2007. Le budget continue de privilégier nettement l'investissement dans l'infrastructure pour desserrer les goulots d'étranglement et accroître la capacité de production de l'économie.

En 2006, les pays des Caraïbes que je représente ont profité d'une autre année d'expansion économique. La croissance a été vigoureuse, alimentée par la remontée du tourisme et de l'agriculture, par les activités entourant la Coupe du monde de cricket de 2007 et par le dynamisme soutenu des rentrées au chapitre de l'investissement direct étranger. L'inflation a été modérée en dépit des prix élevés du pétrole et de la forte croissance. Au plan financier, la solide progression des revenus a engendré des excédents primaires dans plusieurs pays. Par contre, le surendettement reste un défi de taille pour beaucoup de pays.

On a fait des progrès en vue d'approfondir et de promouvoir l'intégration régionale avec la mise en œuvre du volet « marché unique » de l'initiative de création d'un marché économique unique des Caraïbes (CSME). Des ententes de contribution au Fonds de développement régional ont également été conclues. Le Fonds viendra en aide à ceux qui seront désavantagés par les activités du marché unique; il devrait être entièrement sur pied d'ici juillet 2007. Nous encourageons les pays donateurs à appuyer cet effort d'intégration des plus importants.

Les pays des Caraïbes sont extrêmement vulnérables aux désastres naturels. C'est pourquoi leurs gouvernements ont sollicité une aide pour avoir accès à une assurance abordable contre le risque de catastrophes. Grâce à la réponse de la Banque mondiale et au soutien de plusieurs donateurs dont le Canada (le donateur le plus généreux), le Fonds d'assurances contre les risques catastrophiques pour les Caraïbes (CCRIF), premier mécanisme d'assurance plurinationale contre les risques liés aux catastrophes jamais constitué, est maintenant une réalité. Nous pensons que cette initiative novatrice peut être étendue aux petits pays en développement d'autres régions du globe.

Réforme du FMI

En septembre 2006, j'ai conclu ma déclaration au CMFI en soulignant que nous avons besoin d'un ensemble plus complet de réformes du FMI, qui irait au-delà de la réforme des quotes-parts pour aussi aborder un programme plus large comprenant la surveillance du FMI, le rôle de celui-ci dans la prévention et la résolution des crises, et les sources de financement du Fonds. Une fois entièrement en place, cet ensemble de mesures rehaussera la capacité du Fonds de protéger la stabilité financière internationale.

Ce que j'ai dit à cette époque demeure vrai. Nous avons fait beaucoup de progrès à Singapour, mais nous devons travailler ensemble pour aller plus loin. La stratégie à moyen terme du Directeur général propose certaines priorités au chapitre des réformes. J'aimerais aborder quatre d'entre elles.

Quotes-parts et représentation

Le succès des réformes de gouvernance est essentiel à une légitimité accrue du FMI aux yeux de ses pays membres. Cela exige des progrès marqués en vue de mieux faire correspondre les quotes-parts des pays membres à leur poids dans l'économie mondiale. Il faut aussi que les quotes-parts et la proportion des voix des membres tiennent compte des changements de l'économie mondiale. À mon avis, une réforme réussie des quotes-parts devrait comprendre les éléments suivants :

- Une nouvelle formule de quotes-parts qui soit simple, transparente, fondée sur des principes et conforme aux buts et au mandat du FMI, soit de promouvoir la croissance et appuyer l'intégration ordonnée des membres à l'économie mondiale. La formule retenue devrait pouvoir répondre aux changements futurs de l'économie mondiale, de sorte que la part relative des économies dynamiques continue d'augmenter.
- Une deuxième ronde d'augmentation des quotes-parts qui attribuerait des parts plus importantes aux économies les plus dynamiques, qu'on retrouve dans toutes les grandes régions du globe. Dans toute la mesure possible, les grands pays industrialisés devraient renoncer à hausser leur quote-part dans le cadre de cette ronde pour maximiser le rajustement du poids relatif des pays membres.

Un autre volet important des réformes consiste à renforcer la participation et la voix des pays à faible revenu au sein du FMI. Je suis encouragé par les progrès réalisés par le Fonds afin de développer le mécanisme conçu pour relever et protéger le nombre de voix de base, et d'étudier des façons de rendre plus efficace la participation des petits pays membres et des pays membres à faible revenu aux décisions du Conseil d'administration.

Il est à noter qu'une nouvelle formule de quotes-parts et le rajustement ultérieur de ces dernières constituent non pas une fin en soi, mais un moyen de réaliser un objectif. Un accord sur une répartition des quotes-parts plus représentative de l'économie mondiale rehaussera la légitimité du Fonds et le caractère persuasif de ses conseils en matière de politique publique. Or, pour parvenir à cet accord, les membres du Fonds devront faire preuve de souplesse. Ils devront être prêts à mettre leurs propres intérêts de côté pour bâtir une institution mieux à même de concrétiser le bien collectif mondial que constitue une économie stable. Bref, la réforme des quotes-parts et des voix exprimées doit s'appuyer sur des principes, être conçue sur des bases solides et renforcer la légitimité du Fonds à long terme.

Réformes axées sur la surveillance

Il importe tout autant pour le succès du programme de réforme du FMI que le Fonds dispose des outils et de la structure de gouvernance nécessaires pour effectuer une surveillance franche, ciblée et uniforme qui permettra de déceler les menaces pour la stabilité externe. Une surveillance plus efficace rehaussera la capacité du Fonds d'évaluer les politiques monétaires et financières, de même que celles portant sur le secteur financier et sur les taux

de change, qui pourraient avoir une incidence négative sur le système monétaire international. Elle permettra également au FMI d'engager avec ses membres un dialogue constructif en vue de rechercher des solutions aux risques pour leur propre prospérité et celle de l'économie mondiale.

À ce propos, il faut aborder la question clé de la réforme du cadre qui sous-tend la surveillance qu'exerce le Fonds. Les 30 dernières années ont vu surgir d'importantes différences entre les modalités de la décision de 1977 sur la surveillance des politiques de taux de change et les pratiques de surveillance en vigueur. Cette divergence a pour conséquence qu'il est devenu de plus en plus difficile de guider les activités de surveillance et de demander au Fonds de rendre des comptes. Afin de mettre à jour et d'améliorer les activités de surveillance du Fonds, des progrès s'imposent dans deux importants dossiers :

- Premièrement, nous devons réviser la décision de 1977 sur les taux de change pour insister davantage sur les politiques intérieures des membres, et pour permettre au Fonds de mieux cerner les politiques macroéconomiques et de taux de change intérieures qui ont des effets de débordement négatifs. En outre, cela ancrera davantage le principe voulant que la surveillance devrait viser tous les membres dans le cadre d'une approche uniforme et équitable.
- Deuxièmement, nous devons instaurer rapidement un mandat de surveillance en vertu duquel les décideurs pourraient recenser les priorités de surveillance et demander au Fonds d'y travailler. Cela rendrait la surveillance plus souple et améliorerait la reddition de comptes du FMI. Ce faisant, nous pourrions appuyer davantage les mesures difficiles, et souvent coordonnées, qu'exige la promotion de la stabilité monétaire internationale et de la correction ordonnée des déséquilibres.

Il importe aussi d'apporter ces changements sans imposer de nouvelles obligations aux membres ou modifier l'insistance du Fonds sur le dialogue constructif et la persuasion.

Doter le FMI d'une source de financement stable

Selon la stratégie à moyen terme, la modification du modèle de financement du Fonds afin de favoriser une plus grande prévisibilité des revenus constitue un troisième élément déterminant de la viabilité à long terme de l'institution. Les conditions financières des marchés émergents se sont nettement améliorées au cours des cinq dernières années, et l'accès au capital international à prix abordable a réduit la dépendance de nombreux pays émergents à l'égard des ressources du Fonds. Paradoxalement, cela a engendré d'importants problèmes financiers pour le Fonds puisque ce dernier a traditionnellement financé le gros de ses activités au moyen de ses opérations de crédit. La récente réduction des prêts et le remboursement anticipé de la dette par de grands emprunteurs font que le revenu du Fonds n'a jamais été aussi bas. Le FMI est confronté à un manque à gagner et affichera un déficit budgétaire pour l'exercice 2007, et des déficits croissants sont prévus par la suite.

Il faudra que les membres du FMI travaillent ensemble pour définir un modèle de financement viable qui appuie les activités de crédit, de surveillance et de coopération technique du Fonds, tout en veillant à ce que la situation financière de ce dernier reste saine. C'est pourquoi je salue la récente publication du rapport du comité de personnalités éminentes sur la viabilité financière du Fonds, que le Directeur général avait commandé pour

examiner ce problème. Les recommandations de ce comité sont équilibrées et novatrices; elles constituent un point de départ solide pour faire avancer ce dossier. Je m'attends à un débat constructif et ouvert sur le modèle de financement du FMI et sur la manière dont ce dernier peut rendre ses opérations encore plus efficaces compte tenu des contraintes budgétaires actuelles.

Le rôle du Fonds dans les pays à faible revenu et l'assistance technique

Nos pays membres à faible revenu doivent relever des défis particuliers pour instaurer la stabilité macroéconomique, bâtir des secteurs financiers efficaces, développer des cadres juridiques et commerciaux solides, et élaborer des politiques efficaces pour certains secteurs clés. Dans une économie mondiale où les gouvernements se font la lutte pour des investissements directs limités, cela demeure préoccupant même pour ceux de nos membres qui ont obtenu le statut de pays à revenu intermédiaire ou de pays industrialisé avancé.

Ces gouvernements auront besoin de l'appui soutenu du Fonds afin d'éviter le retour de la dette à des niveaux insoutenables, de s'adapter aux flux d'aide et d'appliquer les normes et les codes internationaux à la gestion des finances publiques, à la politique du secteur financier et à la diffusion des données. Comme nous l'avons constaté lors de nos discussions sur une nouvelle formule des quotes-parts, l'absence de données économiques et financières actuelles fiables peut entraver l'élaboration des politiques.

Dans le cas des pays que je représente, les gouvernements des Caraïbes remercient le Caribbean Regional Technical Assistance Center (CARTAC) pour son aide en vue d'améliorer la gestion des dépenses publiques, l'administration des politiques fiscales et douanières, de même que l'analyse des politiques macroéconomiques. Le CARTAC constitue un mécanisme à donateurs multiples efficace, et un bon exemple des principes de la Déclaration de Paris. Nous encourageons d'autres donateurs à se joindre au Royaume-Uni, à l'Union européenne, à l'Irlande et au Canada pour appuyer ces efforts.

En ce qui touche la prestation d'assistance technique, il est primordial que la Banque et le FMI collaborent efficacement entre eux et avec d'autres organismes bilatéraux et multilatéraux. Je salue donc la publication récente du rapport du comité externe d'examen sur la collaboration entre le FMI et la Banque mondiale destiné au Directeur général du Fonds et au Président de la Banque mondiale.

L'avenir

Les réformes découlant de la stratégie à moyen terme du Directeur général visent avant tout à faire en sorte que le FMI demeure une institution pertinente, efficace et représentative dans une période caractérisée par l'ampleur et l'ouverture des marchés internationaux de capitaux et par des économies de plus en plus dynamiques. Le Canada maintient son engagement à l'égard d'un ambitieux programme de réforme. La réforme des quotes-parts et de la représentation est essentielle au renforcement du rôle qu'entretient le Fonds au chapitre de la surveillance et de la prévention des crises. Je compte travailler avec mes collègues au succès des travaux sur ces questions importantes.